Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Arrêté du 12 août 2024 portant annulation du concours externe et du concours interne pour le recrutement dans le grade d'attaché des systèmes d'information et de communication au titre de l'année 2025

NOR: EAEA2422038A

Par arrêté du ministre de l'Europe et des affaires étrangères en date du 12 août 2024, le concours externe et le concours interne pour le recrutement dans le grade d'attaché des systèmes d'information et de communication, dont l'ouverture a été autorisée par arrêté du 17 juin 2024, sont annulés au titre de l'année 2025.

Tout renseignement peut être obtenu auprès du bureau des concours et examens professionnels, aux adresses électroniques : concours.bureau@diplomatie.gouv.fr ou info.drh@diplomatie.gouv.fr et sur le site internet https://www.diplomatie.gouv.fr.